



Compromis signé

Par robert21152

bonjour,
nous avons signé un compromis le 29/02/2020 à l'agence immobilière.
l'acte définitif était prévu pour le 20 mai.
avec la situation sanitaire tout a été reporté.
Ni l'agence immobilière, ni le notaire ne nous ont contacté
pour le suivi. il paraît évident que l'acquéreur ne donne pas suite, et ne répond à personne.
Il devait également verser un acompte, ce qu'il n'a pas fait.
c'est pourquoi nous voulons agir et réclamer les indemnités prévues dans la clause pénale.
Nous venons de nous rendre contre compte, suite à un changement d'assureur, que nous n'avons pas de protection
juridique.
(nous ne connaissons pas le tarif d'un avocat)
Votre forum nous a permis de lire certains cas similaires,
Nous vous remercions par avance de l'aide que vous pouvez nous apporter.
Cordialement,

Par ESP

Bonjour
La date du 20 mai était-elle citée comme date butoir dans le compromis de vente ?
Je vous invite à ces lectures

[url=https://www.expertise-immobiliere-aquitaine.fr/b/que-se-passe-t-il-si-le-vendeur-ou-lacquerieur-refuse-de-signer-lact
e-authentique-]https://www.expertise-immobiliere-aquitaine.fr/b/que-se-passe-t-il-si-le-vendeur-ou-lacquerieur-refuse-de-
signer-lacte-authentique-[/url]

[url=https://immobilier.avocats-picovschi.com/vente-immobiliere-comment-contraindre-lacheteur-a-respecter-ses-engage
ments.html]https://immobilier.avocats-picovschi.com/vente-immobiliere-comment-contraindre-lacheteur-a-respecter-ses-
engagements.html[/url]

Par robert21152

Bonjour, et merci pour votre réponse.
La date du 20 mai était prise d'un commun accord et correspond
à la levée du 1er confinement.
L'agent immobilier qui devait recevoir une belle commission
n'a pas bougé ainsi que le notaire qui n'a pas reçu l'acompte.
de plus l'acquéreur n'a pas produit le refus de banque.
N'y a-t-il pas eu passivité et négligence de leurs part?
Peut-on intenter une action en justice et si oui combien cela peut nous coûter. (nous sommes 2 simples retraités)
En espérant avoir une réponse de votre part et vous en remercie
par avance.